



8

CHAPITRE VIII

DOULEUR ET JOIE

Il fallait une permission de la préfecture pour inhumer la comtesse dans le parc du domaine. M. de Peilrac avait adressé la veille une carte au sous-préfet, avec quelques mots d'explication. Il voulait éviter toutes les formalités qui auraient entraîné avec elles des retards infinis ; c'est pourquoi il avait préféré demander quelques instants d'entretien à M. des Roulleaux, le sous-préfet de Bayonne.

Roger le connaissait depuis son arrivée dans cette ville ; il avait su apprécier son haut savoir et son extrême amabilité.

En hâte, le fonctionnaire se rendit au château. Le maître du logis le reçut sur le perron, profondément touché de cette marque d'affection.

— Je n'aurais pas voulu obliger personne à quitter Peilrac en ce moment douloureux, mon cher comte ; c'est moi qui devais venir à vous, en vous apportant les plus sincères condoléances de ma femme et les miennes.

— Merci, mon ami !...

Et Roger, tout attendri, fit entrer le sous-préfet dans le salon d'honneur, où celle qui l'y avait si bien accueilli jadis reposait, froide et rigide, sous les fleurs amoncelées.

Après quelques minutes de pieux recueillement devant ce cercueil qui renfermait tant de jeunesse et de beauté, M. de Roulleaux dit tout bas au comte :

— Je voudrais vous entretenir un instant, mon pauvre cher ! Venez aussi, Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au Dr Queltin.

Les trois hommes passèrent dans le petit salon.

— Etes-vous bien certain que votre fille soit morte, de Peilrac ? demanda le sous-préfet.

A cette brusque et étrange interrogation, Roger le regarda, en se demandant lequel devenait fou des deux : de celui qui la lui posait, ou de lui qui devait la mal interpréter.

— Ma demande vous semble bizarre, continua M. des Roulleaux, mais vous penserez, sans doute comme moi, lorsque vous aurez lu un extrait de ce journal. Je l'ai reçu il y a six mois environ, et la

note qu'il renferme me sembla concerner votre petite Mireille. A cette époque, je ne savais où vous aviez porté vos pas, et je le serrai dans un tiroir afin de le retrouver. Aujourd'hui, je m'empresse de vous le mettre sous les yeux.

Il déplia un papier jauni, et le tendant au comte, tout bouleversé :

— Voulez-vous lire attentivement ce paragraphe ?

— Faites-le vous-même, je vous prie ; mon émotion est trop grande, je ne le pourrais.

— Voici :

*Une petite fille de huit à neuf ans a été abandonnée au pied d'une croix, placée au carrefour dit des Quatre-Chemins, et situé non loin de Kerentrech, faubourg de Lorient ; Mme Kerlan, la femme d'un contremaître du chantier de Caudan, qui passait sur cette route, a relevé la pauvre petite, que l'on avait dû endormir, et l'a conduite chez elle, à Kerentrech, où elle se trouve encore. Cette enfant est brune, avec de grands yeux noirs. Ses vêtements, sans être recherchés, sont très convenables ; son linge est marqué aux initiales B. C. De plus, elle porte au cou un collier d'or avec une médaille de baptême du même métal. Sur l'une des faces de cette médaille se trouvent deux cloches, avec, au-dessus, des têtes d'anges ; sur l'autre, un nom, une date : Mireille, baptisée le 27 juin 18...

A peine M. des Roulleaux avait-il achevé cette lecture que M. de Peilrac, avec un grand cri d'angoisse, se renversa sur son fauteuil.

— Voilà ce que je craignais ! s'écria le sous-préfet. C'est pourquoi j'ai cru devoir vous faire assister à cet entretien, Monsieur.

Le docteur s'empressait, afin de rappeler le malheureux Roger à la vie.

— L'émotion a été trop vive après cette douleur qu'il traverse, murmura-t-il. Ah ! Monsieur, comme elle se changera en joie si cette nouvelle concerne sa petite Mireille tant pleurée !

— Je le crois : l'âge, le nom, tout l'indique.

Après quelques plaintes, quelques mots inarticulés, M. de Peilrac recouvra sa complète connaissance. Il alla au sous-préfet, et lui prenant les mains :